



# La FIPOE

Organe officiel d'information aux membres de la FIPOE  
10200, boul. du Golf, Anjou (Québec) H1J 2Y7



Volume 42, NO. 1 Été 2017



## Beaucoup de pain sur la planche !



ARNOLD QUÉRIN

L'été est bien amorcé et pour beaucoup, c'est le temps d'un peu de repos, de voyages et de loisirs. Mais la vie syndicale se poursuit et il y a beaucoup de pain sur la planche.

Dans ce numéro-ci, je pourrais vous parler d'un tas de sujets, mais comme on dit souvent, il faut savoir choisir.

La négociation ayant occupé le gros de notre temps ces derniers mois, avec pour conclusion l'adoption d'une loi spéciale, je m'en voudrais de ne pas y accorder la place qu'elle mérite dans ce numéro. Je tiens à remercier l'ensemble de nos membres qui ont été d'un soutien inestimable et qui ont participé en grand nombre à la mobilisation et aux piquets de grève. Bravo! Et un gros MERCI bien sincère.

### La ministre du Travail... « au noir » dépose un projet de règlement

Avant de vous parler de la négociation, j'aimerais vous dire quelques mots sur le projet de règlement de la ministre du Travail, Dominique Vien, sur le travail bénévole. Ce projet, somme toute, ouvre tout grand les portes au travail au noir et on peut dire, sans se gêner, qu'il légalise l'illégal!

Écrit en coulisses, sans aucune consultation auprès des organisations syndicales, ce projet n'a pas fait non plus l'objet d'une discussion en commission parlementaire, ce qui aurait été un minimum de transparence et de démocratie. La FIPOE a adressé à la ministre un mémoire que vous pouvez lire sur notre site Internet.

L'enjeu est de taille, car si ce projet de règlement est adopté, cela voudra dire qu'à peu près n'importe qui pourra s'improviser travailleur de la construction et effectuer, à titre de « travailleur bénévole », des travaux auparavant réservés à de la main-d'œuvre reconnue, qualifiée et certifiée.

On a entendu parler de peinture dans les écoles, mais ça va pas mal plus loin.

On parle d'entraide auprès de propriétaires de résidences principale et secondaire, d'organismes communautaires, d'organismes parapublics ou à but non lucratif, des commissions scolaires, des collèges, des écoles privées, des établissements de santé, des associations culturelles, religieuses et de loisirs, de propriétaires de duplex, de triplex et d'entreprises de moins de 10 salariés, etc.

C'est tout un monde qui est visé par des travaux de toute nature : entretien, rénovation, réparation, démolition, modification, etc.

C'est inacceptable. Nous avons demandé le retrait pur et simple du projet et, s'il y a lieu, une véritable consultation publique et la tenue d'une commission parlementaire. À suivre...

- Suite page 3





**Steve Grenier**  
Président provincial

## MOT DU PRÉSIDENT

### 45<sup>e</sup> anniversaire de la FIPOE

Il y a 45 ans, plus précisément le 12 octobre 1972, une poignée d'électriciens, s'apercevant que le syndicat international n'était pas la structure idéale pour représenter notre métier, décidèrent de regrouper tous les électriciens de la province à l'intérieur d'un même local, soit la Fraternité inter-provinciale des ouvriers en électricité.

Grâce à eux, au fil des années, les membres en ont fait un syndicat des plus respectés dans le monde ouvrier, et nous pouvons en être fiers.

Pour cette occasion, la direction de la FIPOE, appuyée par ses exécutifs régionaux, a pris la décision d'en faire profiter tous ses membres, en leur offrant un souvenir pour commémorer cet événement. Les détails sur la façon d'obtenir ce cadeau-souvenir seront précisés au cours des prochains mois.

### Nouveaux casques de sécurité personnalisés

Dans le but de mieux faire ressortir les couleurs de la FIPOE et de répondre à la demande des membres qui manifestaient le désir d'avoir un casque de sécurité personnalisé, la FIPOE s'est dotée d'un nouveau modèle. Ces nouveaux casques sont maintenant disponibles au coût de 20 \$. Par contre, la politique de distribution des casques de sécurité réguliers (bleu ou blanc) demeure la même. Des casques blancs personnalisés sont en cours de fabrication et devraient être disponibles bientôt.



### Journée des intermédiaires

Pour faire suite à la décision prise par le comité de promotion des avantages sociaux de la CCQ concernant la prochaine journée des intermédiaires, cette dernière aura lieu le 14 avril 2018. Au fil des années, nous avons remarqué que la disponibilité de nos intermédiaires est affectée par les périodes de chasse. C'est pourquoi le comité a pris la décision de déplacer l'événement au printemps 2018.

Il est à noter que ce sera la 25<sup>e</sup> édition, donc, nous pouvons nous attendre à une grande participation de la part de nos intermédiaires. Plus de détails vous seront divulgués dans l'édition du journal d'hiver.

### FONDS immobilier de solidarité FTQ

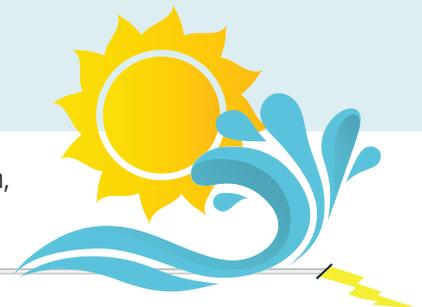
Créé en 1991, le Fonds immobilier de solidarité FTQ est reconnu parmi les acteurs clés favorisant l'émergence de projets immobiliers novateurs et durables. En partenariat avec des promoteurs, il investit dès le démarrage d'un projet. Il favorise le développement d'immeubles de toute taille, dans toutes les régions du Québec et dans tous les secteurs que ce soit résidentiel, commercial, de bureaux ou industriel pour stimuler l'économie et la création d'emplois.

Au cours des prochaines années, le Fonds immobilier ajoutera un nouveau secteur à ses activités. Il vise à investir 400 millions de dollars dans des projets d'infrastructures immobilières à vocation socioéconomique tels que des écoles publiques, des bibliothèques et des centres culturels ou sportifs.

#### Portefeuille du Fonds immobilier de solidarité FTQ au 31 décembre 2016 :

- 48 projets en cours de développement ou de construction d'une valeur de 2,9 milliards de dollars qui créeront quelque 24 000 emplois;
- 46 immeubles sous gestion;
- 17 millions de pieds carrés de terrain à développer;
- 59 millions de dollars consacrés à des projets de logements sociaux, communautaires ou abordables.

Pour terminer, il me fait plaisir de vous souhaiter de superbes vacances estivales. Reposez-vous bien, soyez prudents dans vos déplacements et n'abusez pas trop du soleil...





**Arnold Guérin**  
Directeur général -  
secrétaire financier

- Suite de la page 1

## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL - SECRÉTAIRE FINANCIER

### Les négociations

Tout avait pourtant bien commencé. Le 11 janvier dernier, les rencontres pour la signature des protocoles de négociation avec l'ACRGTO (secteur génie civil), l'APCHQ (secteur résidentiel) et l'AEQ (le tronc commun) avaient été conclues avec succès. Il ne manquait que l'ACQ (secteurs institutionnel/commercial et industriel). Nous verrons dans le texte de Benjamin Otis ci-dessous, comment l'ACQ a joué un rôle particulier dans cette ronde de négociation, en mettant à chaque occasion, des bâtons dans les roues et en s'imposant comme trouble-fête continu.

Dans les secteurs résidentiel et génie civil, tout semblait se diriger vers une négociation de bonne foi, avec le lot de discussions et de débats que cela implique, des avancées et des retraits, des conversations musclées et des sautes d'humeur.

Toutefois, arrivée dans « l'entonnoir », la partie syndicale ne pouvait d'aucune manière souscrire à certaines demandes patronales.

Dans le **secteur résidentiel**, on s'entendait relativement bien sur les clauses normatives, et l'accrochage s'est fait sur le monétaire. Comme l'offre salariale de 1,9% était calculée sur le salaire du charpentier-menuisier du résidentiel léger (34 \$ l'heure), cela revenait en fait à 1,6% sur le salaire du charpentier-menuisier des autres secteurs (38 \$). Autrement dit, l'offre patronale ne signifiait rien de moins que le creusement de l'écart salarial avec les travailleurs des autres secteurs, ce que nous avons jugé inacceptable.

Dans le **secteur du génie civil**, la partie syndicale voulait limiter la mobilité provinciale, demandait un représentant à la prévention, la conciliation travail-famille et des améliorations quant au temps de transport et aux frais de déplacement. La partie patronale était loin d'être acquise à nos demandes, et de son côté, elle maintenait sa volonté de faire effectuer les 5 premières heures supplémentaires à taux et demi, d'abolir la 3<sup>e</sup> pause en temps supplémentaire et d'établir à 45 heures, à taux simple, l'horaire pour les travaux d'excavation de bâtiment et les bassins de rétention. Il était pour le moins difficile de nous rapprocher.

Après ces quelques mots, je cède mon crayon à mon adjoint Benjamin Otis, qui a fait un excellent travail comme porte-parole à la table des secteurs institutionnel/commercial et industriel.

### Autopsie d'un processus avorté

#### Protocoles

Alors que les protocoles de négociation étaient signés dans les autres secteurs, voilà que le 19 janvier, l'ACQ jugeait inutile de signer un tel protocole d'entente (une première en 20 ans!). Inutile de dire que ça dressait la table pour la suite des choses.

L'Alliance syndicale a par la suite rencontré la ministre du Travail, le 30 janvier 2017, et, entre-temps, madame Lise Lavallée avait été mandatée à titre de conciliatrice dans les secteurs institutionnel/commercial et industriel. Après trois longues rencontres en présence de cette dernière, des modalités de structure de négociation ont enfin été entérinées par les deux parties.

#### Dépôt des demandes

Le dépôt des demandes patronales et syndicales a eu lieu le 8 février suivant, pour tous les secteurs.

Pour avoir une bonne idée du déroulement subséquent des négociations, il est intéressant de rappeler les principales demandes patronales de l'ACQ :

#### Secteur institutionnel/commercial

- 5 premières heures supplémentaires à taux et demi;
- horaire de travail (plages horaires) entre 5 h et 20 h;
- reprise du temps perdu en raison d'intempéries, le samedi, à taux simple;
- 10 heures de travail par jour au lieu de 8 heures, à taux simple;
- possibilité d'ententes entre salariés et employeurs, sans aviser le groupe syndical majoritaire ni la CCQ.

#### Secteur industriel

- 3 premières heures supplémentaires à taux et demi;
- horaire de travail : pouvoir faire l'horaire simplement en ayant un accord du client ou du donneur d'ouvrage. Il est important de noter que nous sommes allés en grève, en 2013, pour les mêmes demandes patronales et qu'une sentence arbitrale pour la 1<sup>re</sup> heure à taux et demi vient tout juste d'entrer en vigueur.

Avec de telles demandes, on pouvait rapidement voir que les négociations allaient être corsées.

#### Rencontres

Quelques rencontres ont eu lieu en février, avec un blocage évident au niveau des secteurs institutionnel/commercial et industriel. Clairement, l'ACQ tentait d'étirer les négociations, en déposant notamment une série de documents, dont un de 51 pages, seulement pour la clarification et la duplicité des textes!

Face à cette mauvaise foi, nous avons demandé la médiation pour le 1<sup>er</sup> mars, et ce, dans tous les secteurs, afin d'éviter la dispersion d'un secteur à l'autre. Le 2 mars, c'était chose faite et la médiatrice désignée nous rencontrait pour expliquer son rôle.

Il faut souligner le fait que l'APCHQ a contesté la nomination du médiateur dans son secteur (résidentiel) et que sa requête a connu un revers marqué de la part de la Cour supérieure.

Plusieurs rencontres se sont poursuivies en mars sur différents sujets.

Le 27 mars, le confrère Éric Boisjoli remettait sa démission à titre de porte-parole syndical à la table des secteurs institutionnel/commercial et industriel, et ce, pour des raisons personnelles, et il était remplacé officiellement par moi-même, Benjamin Otis.

Après des semaines de surplace, nous avons eu un retour patronal sur l'ensemble des demandes syndicales. Disant avoir une « ouverture », l'ACQ dépose des textes qui rendent nos demandes irréalisables et tente ainsi de gagner du temps.

Le 21 avril, la partie syndicale répond aux demandes patronales et réitère qu'il n'est pas question d'essayer un seul recul par rapport à nos acquis.

#### Comité restreint

Voyant cette impasse et la fin de son mandat arriver rapidement (le 30 avril), la médiatrice propose de continuer en comité restreint (deux personnes par partie) et en mode exploratoire, afin que les deux parties puissent avancer sans s'engager formellement. En cas de mésentente, on revient à la case zéro.

Nous sommes revenus à la case zéro.

- Suite à la page 4

Pour la partie syndicale, c'était une journée bien triste, parce que les conventions collectives arrivaient à terme et que les travailleurs et les travailleuses allaient alors commencer à perdre de l'argent, d'autant plus que la loi R-20 permettait de prolonger la médiation pendant 30 jours de plus, auxquels il faut ajouter 21 jours avant d'avoir le droit de grève. Donc, 51 jours de plus de piétinement!

C'est pourquoi l'Alliance a adressé une lettre à la ministre du Travail pour lui demander de ne pas prolonger la médiation, tout en acceptant la présence d'un conciliateur dans l'ensemble des secteurs.

## Nouveaux dépôts syndicaux

La ministre du Travail a répondu positivement à notre demande. Sachant que la partie patronale restait campée sur ses positions, nous avons décidé de déposer une offre globale, le 4 mai.

Le 8 mai, l'ACQ faisait un retour en déposant de nouveau la totalité de ses demandes initiales. Un manque total de respect, une mauvaise foi évidente!

Manifestant notre bonne foi et notre intérêt à en arriver à une entente le plus rapidement possible, car les travailleurs et les travailleuses perdent de l'argent depuis le 30 avril, nous avons déposé une autre offre... finale. La partie patronale reste muette. Pourtant, la balle est dans leur camp.

## Dans tous les secteurs, la mobilisation s'organise

Le 16 mai - un grand rassemblement provincial est organisé par l'Alliance syndicale pour dénoncer la mauvaise foi des employeurs, en assemblées et par web diffusion. Partout au Québec, c'est la mobilisation et nous annonçons que le 24 mai, s'il n'y a pas d'entente, une grève générale sera déclenchée.

Le 19 mai, face au silence radio demandé par la partie patronale, nous rencontrons le sous-ministre du Travail pour faire le point et lui rappeler les faits marquants de cette négociation. Nous lui rappelons les raisons pour lesquelles nous restons fermes sur nos positions par rapport au temps et demi et aux horaires. Se souvient-il qu'en 2013, nous avons fait la grève sur ces mêmes clauses?

À son tour, il nous propose alors de travailler avec un protocole signé par les deux parties qui prévoit de poursuivre la négociation par mode exploratoire. Nous acceptons, mais exigeons que la partie patronale réponde tout d'abord à notre dernière proposition.

Le lendemain, la partie patronale nous répond en déposant, à nouveau, les mêmes documents, c'est-à-dire l'ensemble de leurs demandes du 20 avril 2017. IMAGINEZ NOTRE FRUSTRATION!!!

Malgré tout, le 22 mai, nous signons le protocole proposé par le sous-ministre. De bonne foi, nous tentons de reprendre les discussions, mais en vain.

## Proposition de la conciliatrice

Le 23 mai, la conciliatrice dépose un document intitulé *Recommandation de règlement dans le différend entre l'ACQ et l'Alliance*. Cette recommandation contenait certaines demandes formulées par chacune des parties, mais éliminait également les demandes les plus importantes. Elle proposait également une augmentation salariale raisonnable.

Si la partie syndicale pouvait arriver « à vivre » avec une telle proposition, ce n'était pas le cas pour la partie patronale. La recommandation fut donc rejetée.

Plus tard la même journée, un dépôt de la partie patronale, évacuant le temps et demi et les horaires de travail, nous fut présenté, soi-disant pour éviter la grève, mais l'offre salariale était ridicule, soit 0,7% par année pour les 4 prochaines années, comparativement à une inflation d'au moins 1,7%. INACCEPTABLE!

## Grève générale

Après tous les efforts déployés pour en arriver à une entente, la grève générale fut ainsi déclenchée le 24 mai 2017.

Aussitôt, la ministre du Travail nous a convoqués pour lui soumettre une façon de retourner à la table de négociation ainsi qu'un calendrier de travail. Le même message était transmis à la partie patronale.

Toujours de bonne foi, les représentants de l'Alliance (le porte-parole Michel Trépanier ainsi que moi-même) soumettent à la ministre un plan d'action.

Nous profitons de l'occasion pour lui expliquer comment la partie patronale nous tient en otage, notamment en ce qui concerne nos assurances collectives et notre régime de retraite, qui font partie du tronc commun de nos demandes : sachant que l'ACQ détient 63% des votes, les parties patronales des autres secteurs auraient beau vouloir bonifier ces régimes, aucune entente ne serait possible!

Suite aux explications, nous suggérons fortement que la table du tronc commun se remette à négocier et qu'un médiateur soit nommé à cette table, dont le porte-parole n'est nul autre qu'Arnold Guérin. Les autres tables pourront alors se rasseoir et tenter d'en arriver à des ententes.

Notre suggestion a été bien reçue. Le même soir, une rencontre a été convoquée et s'est poursuivie une partie de la nuit, pour se terminer vers 3 h 30 du matin, le 25 mai, sans aucun résultat. L'ACQ nous tenait bel et bien en otage.

Le 26 mai, les parties de tous les secteurs ayant été convoquées au ministère du Travail, nous déposons une offre syndicale en lien avec celle faite par la partie patronale dans la soirée du 23 mai, c'est-à-dire évacuant les clauses du taux et demi et des horaires de travail, et demandons des augmentations salariales décentes pour nos travailleurs et travailleuses, soit 2,3% - 2,2% - 2,2% - 2,2% (2017 à 2021).

Nouveau retour du porte-parole patronal avec changement de cap inexplicable : le retour du temps et demi et des horaires de travail. C'EN EST TROP!

Nous lui disons que c'est encore une preuve qu'il compte sur une Loi spéciale pour en arriver à ses fins, et il nous répond pratiquement que nous ne l'empêcherons pas de prendre le chemin qu'il veut pour en arriver à ses fins, que ce soit par la négociation, l'arbitrage ou la loi spéciale.

Le 27 mai, l'Alliance sortait publiquement pour accuser la partie patronale de négociation de mauvaise foi.

Le 29 mai, une loi spéciale était déposée et adoptée dans la nuit par 76 députés contre 21.

## Conclusion

Ce qu'il faut retenir de cette négociation, c'est que nous n'avons plus le droit de dire NON à des demandes patronales inacceptables et que le gouvernement peut se complaire à brimer notre droit de grève, un droit pourtant fondamental et constitutionnel, par un simple dépôt de loi spéciale.

On nous impose maintenant un calendrier de négociation jusqu'au 31 octobre, alors que toutes les tentatives ont avorté jusqu'ici. Après, on nous imposera l'arbitrage, un mode de fonctionnement et les sujets à « négocier ». COMMENT NE PAS RÉAGIR À UN TEL AFFRONT?

L'Alliance contestera cette loi spéciale avec vigueur, soyez-en assurés!

Félicitations, Benjamin et encore une fois merci pour ton excellent travail.

Dans le prochain numéro, je reviendrai plus longuement sur d'autres sujets, tels la juridiction de métiers, le fonds de formation, le 45<sup>e</sup> anniversaire de la FIPOE, tout en faisant le point sur le projet de règlement sur le travail bénévole et le déroulement des négociations à venir.

**Sur ce,  
bonnes vacances  
et profitez du  
bon temps,  
tant qu'il y en a!**



# Travailleurs de lignes

Par Jean Perreault, directeur – Est du Québec

C'est un début d'année assez tranquille dans tous nos domaines d'activité. Par exemple : c'est la fin de plusieurs contrats à la Romaine et le début des travaux pour l'ensemble des sections de la ligne du projet Chamouchouane/Bout-de-l'Île est retardé. C'est à partir de mai que tout a recommencé à bouger.

## Transport

En janvier, le contrat de la section 1 de la ligne de Chamouchouane/Bout-de-l'Île était en activité. Plus tard, en février, les sections 3 et 6 ont débuté. Depuis ce temps, les trois autres contrats ont été attribués, soit pour la section 2, située en Mauricie, qui débutera autour du 15 juin, et pour les sections 4 et 5 qui ont débuté ou débiteront sous peu. Également, la section 6, phase 3, devrait être amorcée avant les vacances estivales de l'industrie de la construction.

Donc, la ligne Chamouchouane/Bout-de-l'Île bat son plein.

En transport, nous avons également deux contrats de changement d'isolateurs sur la Côte-Nord : du 315 kV en voisinage de tension et du 735 kV. Le 735 kV est situé entre Sept-Îles et Baie-Comeau et entre la Malbaie et Baie-St-Paul. Le 315 kV se trouve, pour sa part, entre Manic 5 et le poste Micoua et entre Bersimis et Forestville.

Aussi, on a une ligne de 69 kV monopôle à faire à la Baie-James, de Nemiscau vers la mine de lithium Whabouchi, à 30 kilomètres de Nemiscau.

## Distribution

C'est très tranquille en distribution. Le contrat provincial pour les équipes à l'heure pour Hydro-Québec est de deux ans, pour un total de 31 équipes seulement. Par contre, il y a d'autres appels de propositions pour des contrats clefs en main, incluant le plantage et tous les transferts se rattachant aux poteaux. À suivre.

## Parcs éoliens

Il y a seulement 2 parcs éoliens en action cette année, soit le parc éolien Nicolas-Riou, près de Trois-Pistoles, qui avait débuté l'an passé, et le parc éolien Mont Sainte-Marguerite qui se fait cette année. Donc, il y a deux postes et réseaux collecteurs se rattachant à ces deux projets.

## Réseau de communication

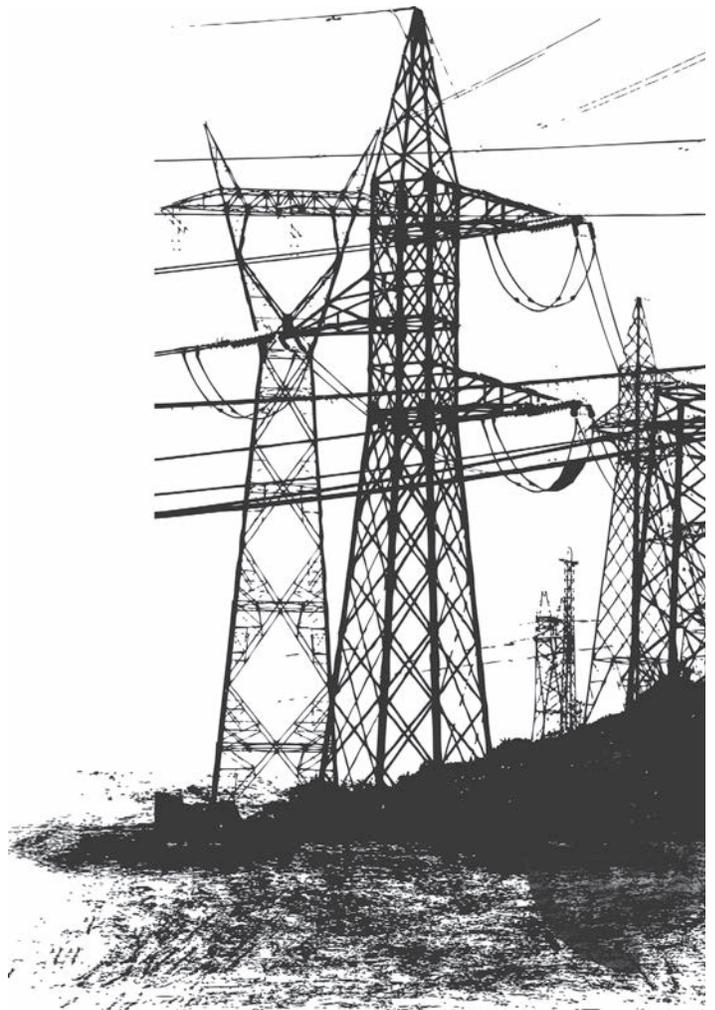
Avec tous les contrats en Gaspésie, aux Îles-de-la-Madeleine, sur la Côte-Nord et ailleurs en province, pour que l'Internet haute vitesse soit disponible partout, nous devrions avoir notre lot de travail cette année.

## Postes

En terminant, c'est presque une année record dans les postes avec le changement majeur de tous les disjoncteurs de type PK et PKV, du 735 kV et 315 kV, dans toute la province, et ce, sans compter toutes les jobs régulières qui se font. C'est donc une excellente année pour nous les travailleurs de lignes.

Finalement, n'oubliez pas, lorsque vous êtes disponibles, ou pour toute urgence, d'appeler à la FIPOE, à toute heure du jour ou de la nuit (répondeur) au 418 622-3535 ou au 1 800 663-3476. Adressez-vous à la consœur Elizabeth Charbonneau et mentionnez-lui votre cas. Elle est là pour vous servir et, en cas de problème, elle peut communiquer avec moi en tout temps.

Nous vous souhaitons de bien profiter des vacances. Soyez très prudents et au plaisir de vous servir au retour du congé estival.





## Travailleurs de lignes *Chantiers en marche*



**Équipe d'assemblage.**  
 Contremaître : Brian Hovington.  
 Délégué : Jonathan Nadeau.



**Équipe d'érection.**  
 Contremaître : Bruno Desmeules.  
 Délégué : Jonathan Nadeau.



## ACTIVITÉS



**Équipe sur le fil.**  
 Contremaître général : Mathieu Boucher.  
 Délégué : Jonathan Nadeau.



**Monteurs sur la grue, section 1.**  
 Lignes Chamouchouane/Bout-de-l'Île.



Voici quelques travailleurs de lignes, en appui à la grève générale.

## Politique de reconnaissance

Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage :



Danny Côté



Dominick Chainey



Jean-Sébastien Gagnon



Vincent Gémus



Vincent Leduc



Jonathan Thibodeau



Charles-Olivier Bérubé-Landry

# RAPPORT SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Par Jean-Yves Bisson – représentant syndical

## Saison 2016-2017

La saison de formation a été encore très active cette année. Nos statistiques comme électriciens se sont maintenues. Nous sommes encore parmi les travailleurs qui se forment le plus. C'est une bonne habitude à conserver. Bravo!

Par contre, un certain nombre d'entre vous a eu des difficultés, soit avec les incitatifs ou avec les frais de déplacement. Ce sont souvent des détails, mais il faut, dans un premier temps, s'assurer que votre présence est bien inscrite sur les rapports des centres. Les incitatifs journaliers sont liés à cette présence. De plus, un total de 90% et plus de présence est nécessaire pour avoir une mention « réussite » et ainsi accéder aux incitatifs complets.

Dans un second temps, il faut s'assurer d'avoir la bonne adresse inscrite à la CCQ. Les incitatifs de kilométrage y sont liés.

Pour toute autre difficulté, contactez vos représentants régionaux. Nous ferons les interventions nécessaires pour vérifier et réclamer, au besoin, ce qui vous revient.

## Du vieux nouveau

Nous avons refait des demandes au dernier sous-comité professionnel des électriciens concernant les **génératrices et commutateurs automatiques**. Souvenons-nous qu'à ce moment, le sous-comité était à tout revoir les devis de formation; un lourd travail. Et après coup, notre président, M. Poirier, a quitté pour sa retraite. Donc, nous avons dû changer de président. C'est Mme Doris Gagnon qui a été nommée présidente.

Avec la reprise des dossiers, elle a eu beaucoup de travail, et cette demande était restée en suspens.

Je crois fermement que ce type de formation nous sera très utile, considérant le volume croissant du nombre de génératrices utilisées comme système d'urgence dans les différents blocs en construction.

Si des besoins autres vous semblent d'intérêt, communiquez vos idées à vos représentants. Merci de nous aider à VOUS aider!

Je tiens à souhaiter à tous une bonne période estivale. Je vous souhaite des vacances reposantes et revenez-nous en santé. Bon été!



# INSTALLATEURS DE SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

par Guy Roy, représentant syndical par intérim

La période hivernale nous a quittés, et les vacances d'été arrivent à grands pas. Cette année, les vacances estivales seront du 23 juillet au 5 août 2017. J'aimerais vous rappeler que les travailleurs affectés (sur une base régulière) à des travaux d'entretien et de réparation, et qui sont inscrits sur une liste d'appel de service, ne pourront pas l'être la première fin de semaine complète qui précède leurs vacances ni la dernière fin de semaine complète qui suit leurs vacances. Il n'est pas de la responsabilité du travailleur de s'assurer de la couverture des appels, pour cette période.

J'invite tous les installateurs de systèmes de sécurité à installer l'application (FIPOE ZM) sur leur téléphone cellulaire. Cette application inclut un calculateur d'heures, vos heures enregistrées à la CCQ, les conventions collectives, un exemple de votre talon de paie, et ce, pour chaque secteur de l'industrie de la construction.

## Vous êtes sans emploi?

Je vous rappelle qu'il est très important de communiquer avec nous afin de nous aviser

de votre disponibilité au travail. Cela nous permet de référer votre nom lors d'une demande de main-d'œuvre faite via le carnet de référence de la CCQ.

Il ne reste que deux assemblées générales des installateurs de systèmes de sécurité pour l'année 2017. Les assemblées de Montréal se tiendront les 19 septembre et 21 novembre 2017 et les assemblées de Québec auront lieu les 20 septembre et 22 novembre 2017. Nous comptons sur votre présence et c'est avec plaisir que je vous rencontrerai.

Pour faire suite au projet de révision de juridiction de métiers lancé par la CCQ, nous vous informons que cette révision est rendue à l'étape 5 « Orientations possibles », telles que :

1. Création d'un nouveau métier - INSTALLATEURS DE SYSTÈMES DE SÉCURITÉ SANS PARTAGE DE COMPÉTENCES
2. Création d'un nouveau métier - INSTALLATEURS DE SYSTÈMES DE SÉCURITÉ AVEC COMPÉTENCES PARTAGÉES AVEC L'ÉLECTRICIEN



## 3. STATU QUO : MÉTIER ET SPÉCIALITÉ AVEC INITIATIVES CIBLÉES

- Création d'un bassin - spécialité installateurs de systèmes de sécurité;
- Reconnaissance du salarié détenant un DEC;
- Favoriser la mise à jour du profil du salarié.

En terminant, il est à noter que différentes étapes suivront avant de fermer ce dossier.

Au moment d'écrire ce texte, nous étions toujours en négociation et plusieurs discussions avaient lieu. Nous espérons que le tout se règle rapidement.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter de belles vacances et soyez prudents.



## SECTEUR INDUSTRIEL

### Personnes ressources du secteur industriel :

Yves Cloutier, représentant syndical  
 Jean-Yves Bisson, représentant syndical  
 Guy Roy, représentant syndical par intérim  
 Danielle Desnoyers, secrétaire  
 Nathalie Gagnon, secrétaire

Selon les derniers rapports de cotisations syndicales des unités d'accréditation, le secteur industriel compte 198 membres, répartis dans 7 unités d'accréditation.

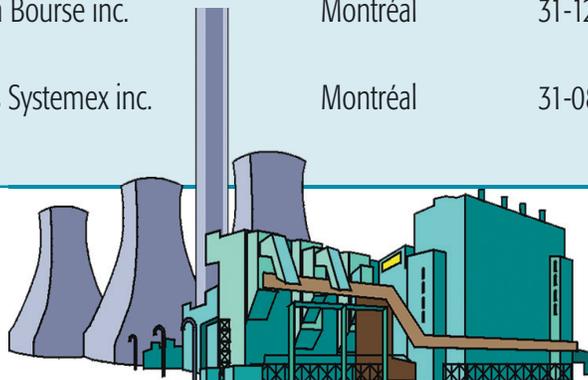
Nous détenons également 4 accréditations dans le secteur « maintenance/service d'entretien » totalisant 22 salariés.

### SIGNATURES DE CONVENTIONS COLLECTIVES

Unité	Ville	
Glatfelter Gatineau ltée	Gatineau	6 <sup>e</sup> convention
Wolseley Canada inc.	Sherbrooke	17 <sup>e</sup> convention

### NÉGOCIATIONS EN COURS ET À VENIR EN 2017

Unité	Ville	Échéance
Arno électrique ltée (10 <sup>e</sup> convention)	Trois-Rivières	30-09-17
Conception M.G. inc.	Longueuil	(1 <sup>re</sup> convention)
Gestion Place de la Bourse inc. (11 <sup>e</sup> convention)	Montréal	31-12-17
Services industriels Systemex inc. (4 <sup>e</sup> convention)	Montréal	31-08-14



Organe officiel d'information aux membres de la Fraternité Inter-Provinciale des Ouvriers en Électricité (FTQ-Construction – FTQ)

Fraternité Inter-Provinciale des Ouvriers en Électricité  
 10200, boul. du Golf, Anjou, Qc H1J 2Y7  
 514 385-FIPO (3476)

[www.fipoe.org](http://www.fipoe.org)

Arnold Guérin  
 Directeur général – secrétaire financier

### COMITÉ DU JOURNAL

#### FIPOE – Éditeur

Styve Grenier, responsable  
 Éric Madsen, président  
 Yan Larivière, secrétaire archiviste  
 Mathieu Danieli, secrétaire-trésorier  
 Stéphane Lavoie, photographe

### PERSONNES RESSOURCES

Arnold Guérin  
 Benjamin Otis  
 Styve Grenier  
 Guy Roy  
 Jean Perreault  
 Jean-Yves Bisson  
 Jana Terroux

**Tirage :** 19 000 copies

**Impression :** Atelier Québécois

Offset 1998 Inc.

**Dépôt légal :** Bibliothèque nationale du Québec

Toute reproduction totale ou partielle est permise à la condition d'en mentionner la source.

**Publication canadienne :** 40063044



## MEMBRES DÉCÉDÉS

NOM	VILLE	MÉTIER	ÂGE	DATE DU DÉCÈS
ALLARD, JEAN-PIERRE	SAINTE-PÉTRONILLE	LIGNES	78	2016-02-29
ANGERS, DENIS	VICTORIAVILLE	ÉLECTRICIEN	59	2017-05-28
AUDETTE, LAURENT	SAINT-BRUNO	ÉLECTRICIEN	82	2017-03-03
BEAULIEU, NOËL	TERREBONNE	ÉLECTRICIEN	74	2016-11-24
BEAUREGARD, MARCEL	SAINTE-CYRILLE-DE-WENDOVER	ÉLECTRICIEN	75	2017-03-16
BOUCHER, MICHEL	SHAWINIGAN	ÉLECTRICIEN	67	2017-02-22
BRAULT, JACQUES	SAINTE-THÈCLE	ÉLECTRICIEN	77	2017-03-11
CADOTTE, GAÉTAN	SAINTE-THÈCLE	ÉLECTRICIEN	62	2017-02-21
CARPENTIER, PIERRE	SAINTE-FRANÇOIS (LAVAL)	ACCREDITATION	83	2017-01-03
CARRIER, GERMAIN	CHARLEBOURG	ÉLECTRICIEN	81	2017-01-16
CIMON, GERMAIN	RIMOUSKI	ÉLECTRICIEN	65	2017-02-04
CHEVALIER, DOMINIQUE	QUÉBEC	ÉLECTRICIEN	73	2017-05-27
CÔTÉ, RÉMI	SHERBROOKE	ÉLECTRICIEN	54	2016-12-01
DEMERS, GAÉTAN	LONGUEUIL	ÉLECTRICIEN	75	2017-03-28
DEROY, RONALD	SAINTE-LÉON-LE-GRAND	ÉLECTRICIEN	70	2016-11-16
DESMARAIS, JACQUES	CONTRECOEUR	ÉLECTRICIEN	72	2017-03-18
ÉMOND, DANIEL	QUÉBEC	ÉLECTRICIEN	65	2016-12-12
ENGLAND, ROBERT	MONTEBELLO	ÉLECTRICIEN	71	2016-12-28
FERLAND, LUC	RACINE	ÉLECTRICIEN	65	2017-01-31
FOURNIER, LUC	MONTRÉAL	ÉLECTRICIEN	83	2017-01-11
GIARDINO, ANDREA	MONTRÉAL	ÉLECTRICIEN	85	2016-12-28
GIRARD, ANDRÉ	SOREL	ÉLECTRICIEN	90	2017-02-05
GRÉGOIRE, JEAN-GUY	QUÉBEC	ÉLECTRICIEN	73	2016-11-11
HARVEY, YVON	BELOEIL	ÉLECTRICIEN	70	2016-12-02
HÉNAULT, LIONEL	MONTRÉAL	ÉLECTRICIEN	90	2017-01-20
HENRI, ALFRED	L'ASSOMPTION	ÉLECTRICIEN	97	2017-04-15
HEPPELL, MARTIN	LAVAL	ÉLECTRICIEN	42	2016-10-22
L'ITALIEN, ÉLIAS	DRUMMONDVILLE	ÉLECTRICIEN	75	2017-06-12
LABBÉ, GABRIEL	PINTENDRE	ÉLECTRICIEN	29	2017-01-02
LABERGE, JEAN-MARC	L'ANGE-GARDIEN	ÉLECTRICIEN	71	2016-11-03
LACHANCE, RÉJEAN	SAINTE-FÉRÉOL-DES-NEIGES	LIGNES	73	2016-12-12
LAFLÈCHE, LAURENT	SAINTE-THÉRÈSE	ÉLECTRICIEN	62	2017-02-08
LAURIN, RENÉ	MONTRÉAL	ÉLECTRICIEN	87	2017-05-16
LAVOIE, JEAN-MARC	SAINTE-SIMÉON	LIGNES	62	2016-11-22
LEMAY, JACQUES	VICTORIAVILLE	ÉLECTRICIEN	77	2016-11-14
LESAGE, JUDE	SAINTE-JÉRÔME	ÉLECTRICIEN	75	2017-05-13
LUPIEN, GILLES	SOREL	ÉLECTRICIEN	74	2016-11-23
MARCOTTE, ALFRED	LONGUEUIL	ÉLECTRICIEN	78	2017-03-22
MCMULLEN, ROMÉO	SAINTE-FÉLICITÉ	ÉLECTRICIEN	70	2016-08-10
MITCHELSON, GASTON	TROIS-RIVIÈRES	ÉLECTRICIEN	76	2016-12-25
PANNETON, RÉMI	TROIS-RIVIÈRES	ÉLECTRICIEN	77	2016-08-24
PERRON, RENÉ	MONTRÉAL	ÉLECTRICIEN	82	2017-01-08
POTVIN, NORMAND	TERREBONNE	ÉLECTRICIEN	75	2017-01-05
POULIN, ROGER	REPENTIGNY	ÉLECTRICIEN	49	2017-05-19
PRIMEAU, MICHEL	BOISBRIAND	ÉLECTRICIEN	61	2017-04-19
PROULX, NORMAND	SHEFFORD	ÉLECTRICIEN	66	2016-12-21
ROY, MICHEL	SAINTE-FAMILLE-D'AUMOND	ÉLECTRICIEN	75	2017-02-28
ROUETTE, JEAN-PIERRE	TROIS-RIVIÈRES	ÉLECTRICIEN	63	2017-01-28
SAINTE-PIERRE, CLÉMENT	LA PLAINE	ÉLECTRICIEN	77	2016-12-17
TALBOT, FERNAND	QUÉBEC	ÉLECTRICIEN	75	2016-11-22
TREMBLAY, GUY	ANSE-SAINT-JEAN	LIGNES	60	2017-02-12
TREMBLAY, JEAN-GUY	SAINTE-LUCIEN	ÉLECTRICIEN	77	2017-05-27
TURCOTTE, PIERRE	SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC	ÉLECTRICIEN	70	2017-05-02



# Mauricie/BoisFrancs

## Chantiers en marche



**Chantier : Métro Plus à Drummondville.**  
**Entrepreneur : Drafaf électrique.**  
**Contremaître : Charles Filiatrault.**



**Chantier : Hôpital Ste-Croix à Drummondville.**  
**Entrepreneur : Lambert Somec.**  
**Contremaître : Jonathan Gauthier.**



**Chantier : Kruger à Trois-Rivières.**  
**Entrepreneur : Ondel.**  
**Surintendant : Jean-Philippe Caron.**  
**Délégué : Christian Giroux.**



**Chantier : Kruger à Trois-Rivières.**  
**Entrepreneur : Dawco (équipe de jour).**  
**Surintendant : Alain Ross.**  
**Gérant de projet : André Boisclair.**  
**Délégué : Alexandre Maillette.**



**Chantier : Kruger à Trois-Rivières.**  
**Entrepreneur : Dawco (équipe de soir).**  
**Surintendant : Éric Bélanger.**  
**Délégué : Steve Ross.**

## ACTIVITÉS Cabane à sucre



## Montres fidélité 35 ans FIPOE

Félicitations aux membres suivants et merci pour votre loyauté :



Jean Chainé



Jean-Yves Massicotte



Jean-Yves Magny



Alain Roy

## Mauricie/BoisFrancs



### Politique de reconnaissance

*Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage :*



**David Bernier**



**Luc Brouillette**



**David Morin**



**Philippe Duval**



**Samuel Marchand**



**Hugo Lafontaine**



**Frédéric Hamel**



**Paul Branconnier**



**Étienne Lacharité**



**Maxime Champagne**



**Jonathan Marcouiller**

*Félicitations aux confrères suivants pour leur réussite de l'examen compagnon :*



**Martin Bibeau**



**Kevin Bédard**



**Bruno Vincent**



**Simon Desaulniers**



**Jean-Philippe Dolbec-Goulet**



**Jason Marcoux**



**Tony Daigle**



## Estrie Chantiers en marche

La compagnie PFR électrique inc. et ses employés ont bénévolement fait le filage complet de la maison et de l'entrée électrique ( finition incluse) pour le couple André Durrocher et Ginette Demers. Le couple a vu sa maison détruite à cause d'une infestation de champignons. Bravo à tous pour votre action bénévole. Les confrères et consœurs de la FIPOE vous disent merci!



**Chantier : Parc Innovation UDS.  
Entrepreneur : Laliberté électrique.  
Contremaître : Jacques Miquelon.**



**Chantier : Cooper Standard.  
Entrepreneur : Perfection électrique.  
Contremaître : Stéphane Arvai.**



**Chantier : Performance NC.  
Entrepreneur : I.E.S.D.  
Contremaître : Pierre Caron.**



**Chantier : Village Grace.  
Entrepreneur : GCM Itée.  
Contremaître : Keven Couture.**



**Chantier : Résidence Fleuri-Bois.  
Entrepreneur : I.E.S.D.  
Contremaître : Francis Pelletier.**



**Chantier : Domtar.  
Entrepreneur : E.C.E. électrique.  
Contremaître : Daniel Pelletier.**



**Chantier : Carrefour de l'Estrie.  
Entrepreneur : I.E.S.D.  
Contremaîtres : Éric Laroche et Marc Thivierge.**



**Chantier : Kia Sherbrooke.  
Entrepreneur : P.F.R.  
Contremaître : Mike Laroche.**



## Estrie ACTIVITÉS

### Cabane à sucre 30 avril 2017

### Montres fidélité 35 ans FIPOE

Félicitations et merci aux confrères suivants pour leur loyauté envers la FIPOE :



Réal Thibodeau



Henri-Louis Lachance



Jacques Côté



### Politique de reconnaissance

Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage :



Charles Poulin  
(crayon testeur)



Charles Poulin  
(pinces coupantes)



Dany Titley



Simon Cotnoir



Antoine Arsenault



Guy-Philippe Bernier



Jonathan Lemire



Jérémie Courtemanche



Nicolas Dugal



Carl Lambert



Jasmin Baillargeon



Samuel Poulin



Frédéric Jetté



Samuel Veilleux



Maxime Papineau



Rémy Allard



Michael Audet



Simon Moquin



Vincent Boutin



Alexandre Lavoie



## Granby Chantiers en marche



**Chantier : Synergie.**  
**Entrepreneur : MJL électrique.**  
**Contremaître : Luc Petit.**



**Chantier : Super C.**  
**Entrepreneur : Normand Côté électricien.**  
**Contremaître : Olivier Paquet.**



**Chantier : Le Notre-Dame.**  
**Entrepreneur : Thibault électrique.**  
**Contremaître : Denis Thibault.**



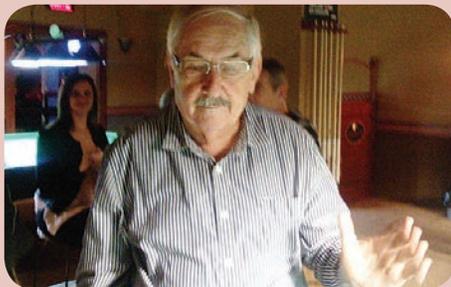
**Chantier : Complexe Johnson.**  
**Entrepreneur : Milano.**  
**Contremaître : Johnny Akary.**



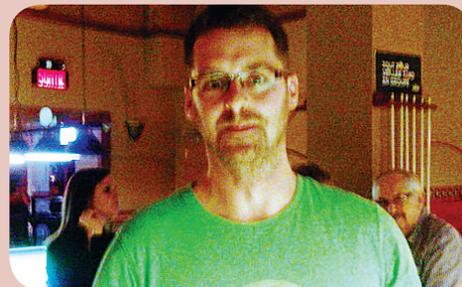
**Chantier : Polyforme.**  
**Entrepreneur : F.L. électrique.**  
**Contremaître : Mathieu Racine.**

## ACTIVITÉS

### Dépouillement d'arbre de Noël



**Le confrère Jean-Jacques Roy,**  
**gagnant d'une carte-cadeau.**



**Le confrère Jérémie Lévesque,**  
**gagnant d'une carte-cadeau.**



**Le confrère Marc-André Hélie, vice-président**  
**du Comité exécutif de Granby, félicitant le**  
**grand gagnant du tournoi de billard,**  
**le confrère Robert Vigneault.**



**Le confrère Denis jr Archambault,**  
**représentant syndical.**



**Les confrères Marc-André Hélie et David Daudelin,**  
**membres du Comité exécutif de l'unité de Granby.**



**Des conjointes présentes au party des Fêtes.**

## Granby ACTIVITÉS

### Cabane à sucre

### Politique de reconnaissance

Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage :



Le confrère Denis jr Archambault, représentant syndical, et sa conjointe Nathalie.



Le confrère David Daudelin, membre du Comité exécutif de l'unité de Granby, et sa petite famille.



Le confrère Jean-Jacques Roy, bien entouré!



Le confrère Gabriel Jean.



Le confrère Michel Morin, membre du Comité exécutif de l'unité de Granby, et sa conjointe.



Le confrère Patrick Beauregard.



Simon-Paul Beaudoin



Patrice Choquet



Francis Wilcott



Louis Sasseville



Alexandre Jodoin



Simon Borduas



Pierre-Alexandre Hébert





## Granby

## Côte-Nord Chantiers en marche

### Politique de reconnaissance

### La Romaine 3



Marc-André Fortier



Samuel Robitaille



Contremaître : André Boulanger. Absents pour cause : Marc Gagnon, Steve Blouin et Sylvain Gravel. Délégué : Alain Duclos. Représentant : Alain Sirois.



David Gagnon



Alex Lagacé



Helmi Harbaoui



Jérémie Lévesque



Olivier Charbonneau



Samuel Racicot

### Montres fidélité 35 ans FIPOE

Merci aux confrères suivants pour leurs 35 années de loyauté envers la FIPOE :



Gérard Fortier



Jacques Gagné

### Politique de reconnaissance

Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage :



Sébastien Boudreault



Teri Ferguson



Angelo Noël



## Outaouais Chantiers en marche



Chantier : Kruger à Gatineau.  
Entrepreneur : Groupe SGM.



Chantier : Super clinique à Gatineau.  
Entrepreneur : Marois électrique.  
Contremaître : René Lachapelle.



Chantier : Holiday Inn Express.  
Entrepreneur : Les Entreprises Danplex inc.



Le confrère Steve St-Amand, sur le chantier du Holiday Inn Express, à l'emploi des Entreprises Danplex inc.



Les confrères Sébastien Quevillon, Francis T. Lefebvre, Maxime Moran et Francis Maltais, à l'emploi de Lamarche électrique, sur le chantier des Condos Maisonneuve, à Gatineau.



Les confrères Pascal Charrette et Steven Cross, à l'emploi de B.G. Thauvette électrique, sur un chantier résidentiel.



Les confrères Stéphane Venne, Marc-André Blanchette et David Lacroix, en compagnie de la consœur Audrey Belley, pour l'entrepreneur Norgau, sur un chantier résidentiel.

## Formation professionnelle



Membres de la FIPOE participant à la formation « Sécurité lors de travaux d'enlèvement d'amiante » de l'ASP-Construction.



Membres de la FIPOE participant à la formation « Cadenassage » de l'ASP-Construction.

## ACTIVITÉS

### Dépouillement d'arbre de Noël



Voici le père et la mère Noël, la fée des étoiles et les clowns qui agrémentent cette journée pour les petits et les grands.



Merci au confrère Daniel Leclerc et son épouse Marie-Josée Charron, ainsi qu'à toute l'équipe de bénévoles, sans qui cette journée ne connaîtrait pas un aussi grand succès.

### Assemblée spéciale sur les négociations



Près de 60 membres étaient présents à l'assemblée qui s'est tenue le 22 mars 2017, à Gatineau, sur les négociations dans l'industrie de la construction.



## Outaouais

Tournoi amical de hockey du 8 avril 2017, à Val-des-Monts



Équipe FIPOE 1



Équipe FIPOE 2



Équipe FIPOE 3



Équipe Glatfelter



Équipe FIPOE Montréal



Équipe des « Sans watts »,  
les gagnants du tournoi.



Mise au jeu officielle effectuée par le confrère Styve Grenier, président provincial de la FIPOE, en compagnie de POFIE, notre mascotte. Les joueurs sont les confrères Francis Maltais, de FIPOE 2, et Richard Charette, de FIPOE Montréal.



Voici notre charmante barmaid Vivian Cloutier, conjointe du confrère Alain Laprise, en compagnie de POFIE.



Voici les confrères Alain Laprise et Paul St-Amour, président du comité exécutif de l'unité de l'Outaouais, en compagnie de POFIE.

## Politique de reconnaissance

Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage :



Harold Piché



Luc Fournier



Patrick Fillion



Sandy  
Laurendeau



Yves  
Courtemanche



Sacha Almonte



Jean-François  
Tremblay



Vincent Cardin

## Nord-Ouest québécois

## Chantiers en marche



Électriciens au chantier de la mine North American Lithium, à La Corne. Entrepreneur : J.Y. Moreau. Travailleurs : Les confrères Stéphane Papineau, Pierre Leduc, René Taillefer, tous cadenasseurs.



Chantier : Maternité porcine au Témiscamingue.

## Saguenay/Lac-Saint-Jean



### Montres fidélité 35 ans FIPOE

Félicitations aux confrères suivants et merci pour votre loyauté envers la FIPOE :



Serge Gandreault



Bernard Simard



Rémi Lapointe



Guillaume Gagné



Carl Bouchard



Éric Cauchon Bélanger,  
Michel Morasse et  
Alexandre Racine Munger



Hugo Tremblay Villeneuve



Steven Noël



Francis Sasse



Jean-Bernard Gobeil



Dany Maltais



Gabriel Blackburn

### Politique de reconnaissance

Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage :



# MANIFESTATIONS



*La FIPOE tient à remercier tous ses membres pour leur solidarité tout au long du conflit de travail.*

*Avec l'adoption de la Loi 142, soyez assurés que les négociations se poursuivront donc jusqu'en octobre. Notre objectif est de négocier avec la partie patronale pour protéger nos acquis, éviter les reculs et surtout pour améliorer les conditions de travail de tous les travailleurs et travailleuses!*

*Voici quelques clichés de mobilisation des travailleurs et travailleuses lors de la grève, pris à travers la province.*



## Québec Chantiers en marche



**Chantier : Aéroport de Québec.**  
**Entrepreneur : Claude Miville inc.**  
**Contremaître : Alain Daigle.**  
**Surintendant : Stéphane Dubé.**  
**Représentants : Dave Larocque et Alain Huot.**



**Chantier : Base militaire Valcartier.**  
**Entrepreneur : Contrôle BMV.**  
**Contremaîtres : Sylvain Vallée, Daniel Vézina (propriétaire) et Luc Jobin.**



**Chantier : Usine de traitement des eaux, secteur Sainte-Foy.** **Entrepreneur : Deric construction inc.**  
**Contremaître : Christopher Breton.**



**Chantier : Hôtel Entourage sur-le-Lac, au Lac-Beauport.** **Entrepreneur : AC électricité inc.**  
**Contremaître : Tommy Déry.**



**Hôtel Entourage sur-le-Lac, Lac-Beauport. Des travailleurs en systèmes de sécurité et le confrère Guy Roy, représentant syndical par intérim.**



**Chantier : Poste Jacques-Cartier.**  
**Entrepreneur : Thirau Itée.**  
**Contremaîtres : Mathieu Carré et Clément Lemelin.** **Représentant : Alain Huot.**



**Chantier : Restaurant St-Hubert Lebourgneuf.**  
**Entrepreneur : Gonthier électrique.**  
**Contremaître : Mathieu Riverin, accompagné du confrère électricien Samuel Bouchard.**  
**Représentant : Dave Larocque.**



**Chantier : Condominiums Ancienne-Lorette.**  
**Entrepreneur : MG2 énergie.**  
**Contremaître : Donald Labrie.**  
**Électriciens : Stéphane Picard et Jonathan McGuire.**



**Équipe de travailleurs sur un chantier commercial de la région de Québec.**  
**Entrepreneur : Gonthier électrique inc.**  
**Contremaître : Sylvain Labbé.**  
**Représentant : Dave Larocque.**



**Chantier : IGA Place des Quatre-Bourgeois.**  
**Entrepreneur : Fize électrique.**  
**Contremaître : Gabriel Audet.**  
**Représentant : Dave Larocque.**



**Chantier : Université Laval.**  
**Entrepreneur : Pagui inc.**  
**Contremaître : Louis Lavoie.**  
**Représentant : Dave Larocque.**



**Chantier commercial à Québec.**  
**Entrepreneur : Pierre Mathieu électrique.**  
**Les confrères électriciens Michael Grenier et Vincent Walsh.**



## Québec Chantiers en marche



**Chantier :** Port de Québec. **Entrepreneur :** Ernest Boutin inc. **Contremaître :** Charles Campagna. **Représentant :** Dave Larocque.



**Chantier :** Le Promontoire de Charlesbourg. **Entrepreneur :** Louis Renaud inc. **Contremaître :** Jonathan Goulet. **Électriciens :** Jonathan Renaud et Jacques Bédard.



**Chantier :** Centre commercial Place Sainte-Foy. **Entrepreneur :** Pierre Landry électrique. **Contremaître :** Jimmy Paré. **Représentant :** Dave Larocque.



**Chantier :** Hôpital Baie St-Paul. **Entrepreneur :** Av-Tech inc. **Compagnon (alarmes) :** Yves Beaulieu et le confrère Guy Roy, représentant syndical par intérim.



**Chantier :** Raffinerie Valero. **Entrepreneur :** Construction Ondel inc. **Regroupement de travailleurs.**



**Chantier :** Raffinerie Valero. **Entrepreneur :** Construction Ondel inc. **Contremaître :** Christophe Marleau. **Électricien :** Jean-François Cellard.



**Chantier :** Moulin à scie Begin & Carrier, à Saint-Honoré-de-Beauce. **Entrepreneur :** André Roy électricien inc. **Contremaître :** David Fecteau.



**Chantier :** Restaurant Normandin, à Saint-Rédempteur. **Entrepreneur :** Labil inc. **Contremaîtres :** Jean-Sébastien Cormier et Daniel Gingras.



**Chantier :** Olymel à Saint-Henri-de-Lévis. **Entrepreneur :** Jonction électrique inc. **Le confrère Dave Larocque avec l'équipe de travailleurs.**



**Chantier :** Pomerleau à Saint-Nicolas. **Entrepreneur :** Claude Miville inc. **Contremaître :** Steve Lavoie. **Représentant :** Dave Larocque.



**Chantier :** Meunerie à Scott-Jonction. **Entrepreneur :** Benoît Baillargeon inc. **Contremaître :** Sylvain Camire. **L'équipe d'électriciens et le représentant, Dave Larocque.**



**Chantier :** Carrefour Le Méribel à Saint-Romuald. **Entrepreneur :** Moore électrique inc. **Contremaître :** Pascal Simoneau et son équipe.

## Québec Chantiers en marche



**Chantier commercial à Sainte-Hélène-de-Breakeyville.** Entrepreneur : Moore électrique inc.  
Électriciens : Dave Thibodeau et Nicolas Taché.



**Chantier commercial à Saint-Georges-de-Beauce.**  
Entrepreneur : Bourque électrique.  
Contremaître : Steve Morin. Électriciens : Jean-Pierre Vigneault et Carl Lessard.



**Chantier : Résidence Bellevue Portneuf.**  
Entrepreneur : Gingras électrique.  
Contremaître : Guillaume Roy.



**Chantier commercial.** Entrepreneur : Ernest Boutin inc. Contremaître : Daniel Beaulieu, en présence d'électriciens et du confrère représentant Dave Larocque.



**Chantier du Complexe Olympus sur le boulevard du Parc-Technologique à Québec.**  
Entrepreneur : Revenco.  
Contremaître : Serge Paquet.



**Chantier du Complexe Immobilier Vision sur le boulevard Lebourgneuf.** Entrepreneur : Claude Miville inc. Contremaître : Pierre-Luc Côté.



**Chantier du Complexe Immobilier Vision sur le boulevard Lebourgneuf.** Entrepreneur : Claude Miville inc. Contremaître : Sébastien Lajeunesse. Représentants : Alain Huot et Dave Larocque.

## ACTIVITÉS

### Party des Fêtes



Groupes d'électriciens et de travailleurs en systèmes de sécurité.



Plusieurs permanents et officiers membres de l'Exécutif de l'unité de Québec (électricité) : Luc Garneau, Vincent Baux, Alain Huot, Denis Lapointe, Stéphane Côté, Steve Grenier (président provincial) Sylvain Marcoux et Dave Larocque.

## Montres fidélité 35 ans FIPOE

Merci aux confrères suivants pour leurs 35 ans de loyauté envers la FIPOE :



Daniel Bastien, Jacques Pelletier et Yves Renaud



Michel Vallières



Raymond Blais



## Québec ACTIVITÉS

### Party des Fêtes



**Officiers de l'Exécutif de l'unité de Québec (alarmes) :** André Lemelin, Nathalie Dumais, Mario Michaud, Michel Pelletier et Guy Roy (président de l'Exécutif).



**Officiers (électriciens et alarmes) :** Vincent Baux, Jean-Yves Bisson (représentant), Sylvain Marcoux, Guy Roy (président Exécutif alarmes), Styve Grenier (président provincial), Stéphane Côté (président Exécutif électriciens), Luc Garneau, Alain Huot (représentant), Dave Larocque (représentant).



**Des électriciens de Moore électrique inc.**



**Équipe d'électriciens œuvrant pour Marcel Pagé électrique.**



**Électriciens de l'entreprise A.C. électrique inc.**



**Équipe d'électriciens de Construction Ondel.**



**Les confrères Nicolas Paré, Pierre Moreau et Pierre Chabot.**



**Les confrères Alexandre Ferland et Kurby Fortier.**



**Un groupe d'électriciens gaspésiens.**



**Les confrères électriciens Richard Plante et Louis-Georges Asselin, membres de la FIPOE depuis 1972!**



**Le confrère Pierre Paré, accompagné de sa petite-fille.**

## Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

### Chantier Ciment McInnis

### Chantiers en marche



La grande équipe de l'Entreprise d'Électricité Sirois inc., au chantier Ciment McInnis, à Port-Daniel, en compagnie de Richard Whitton, délégué de chantier, et Marc Pelletier, représentant syndical. Étaient également en visite sur le chantier : Arnold Guérin, directeur général, Styve Grenier, président provincial et Daniel Girard, directeur provincial – régions.



L'équipe du confrère Nicolas Chapados, pour le tirage des câbles, au chantier Ciment McInnis (Entreprise d'électricité Sirois inc.).



Au centre, le confrère Louis-Jean Charest, délégué de chantier pour la compagnie Grimard, en compagnie du confrère Dominic Miousse et de la consœur Kathy Lafontaine.



Toute l'équipe de jour de la compagnie Grimard. Le chantier a accueilli près de 480 électriciens en février 2017.



L'équipe de soir de la compagnie Grimard. Contremaître : Michel Beaulieu.



Travailleurs de la compagnie Ohmega, accompagnés du confrère Martin Lajoie, délégué de chantier.



Équipe de vérification préopératoire (VPO) de la compagnie RPF électrique. Délégué de chantier : Michel Bisson.



Équipe de vérification préopératoire (VPO) de jour de la compagnie Ondel.



L'équipe d'Ondel. Délégué de chantier : Éric Bourg. Surintendant : Gaétan Carrière.



Travailleurs de l'équipe de Grimard, en compagnie de plusieurs permanents de la FIPOE.



L'équipe du Port-de-Mer de la compagnie Ondel. Délégué de chantier : Éric Bourg. Contremaître : Jean-Philippe Caron.



## Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

### Chantiers en marche



Les travailleurs de la compagnie MR électrique, au chantier de la Résidence des Bâtisseurs de Rivière-du-Loup.



Les confrères Samuel Lacroix et Luc Gravel, pour le "Service Travaux" au poste Hydro-Québec de Rivière-du-Loup.



Les confrères Daniel Charest et Martin Lajoie, en compagnie du RDT André-Guy Côté, au poste Hydro-Québec de Kamouraska, pour la compagnie TCI.



Au chantier du nouveau magasin Pot Pourri de Rimouski, les confrères Lévy Proulx et Francis Lévesque, travailleurs de la compagnie EFL électrique inc.



Pour la compagnie Desjardins, les confrères Jean-Sébastien Fortin et Christian Fournier, au chantier de l'agrandissement du Manoir Les Générations, à Rimouski.



Poste Hydro-Québec de Sainte-Odile à Rimouski. Le confrère Carl Lebel, RDT, en compagnie de Clément Lemelin, contremaître, pour la compagnie Thirau.



Les travailleurs Mathieu Viel et Patrick Thériault, au chantier de l'Allée des Grands Ormes, à Rimouski, pour la compagnie RPF électrique.



Une partie des électriciens du chantier Ciment McInnis, réunis pour célébrer le congé des Fêtes, en décembre dernier.

### Assemblée spéciale sur les négociations

Plusieurs membres de la FIPOE provenant de partout au Québec, lors d'une assemblée spéciale d'information sur les négociations, tenue pour les travailleurs du chantier Ciment McInnis, en Gaspésie.



## ACTIVITÉS

### Party des Fêtes Cimenterie McInnis

## Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

### Assemblée spéciale sur les négociations, Port-Daniel (suite)



Les confrères Styve Grenier, Daniel Girard, Arnold Guérin, Marc Pelletier, Éric Bourg et Carl Lebel, donnent des informations aux membres.



Travailleurs de soir sur le chantier Ciment McInnis, à Port-Daniel, lors de l'assemblée spéciale des membres sur les négociations.



Travailleurs de jour sur le chantier Ciment McInnis, à Port-Daniel, lors de l'assemblée spéciale des membres sur les négociations.

### Montre fidélité 35 ans FIPOE



Le confrère Arnold Guérin, directeur général – secrétaire financier de la FIPOE, remet une montre au confrère Magella Coulombe, pour ses 35 années de loyauté envers la FIPOE. Félicitations confrère et merci!

### Politique de reconnaissance



Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage :



Alex Pitre



Alexandre Joseph



Jean-Sébastien Fortin



Jean-François Anctil



Julien Simoneau



## Montréal Chantiers en marche



**Chantier : Gaz Métropolitain.**  
Le confrère Stéphane Cloutier, fièrement vêtu de sa combinaison ignifuge.



**Chantier : Hôtel Le Reine Élisabeth.** Entrepreneur : Britton Itée.  
Contremaître général : Raoul Pereira. Contremaîtres : Alain Chiasson, Rénald Ross, Guillaume Dutilly, François Santerre et Daniel Tremblay.  
Représentant : Bruno Barrette.



**Chantier : Pavillon des sciences de l'UdeM.**  
Entrepreneur : TBC constructions inc.  
Contremaître général : André Loranger.  
Contremaîtres : Mathieu Thériault et Jonathan Toupin Laroche. Représentant : Bruno Barrette.



**Chantier : Pont Champlain.**  
Entrepreneur : Grimard inc.  
Contremaître général : Raymond Landry.  
Délégué : Yan Larivière.  
Représentant : Bruno Barrette.



**Chantier : Quai Alexandra - débarcadère du Vieux-Port de Montréal.**  
Entrepreneur : Électrique Nelect.  
Contremaître général : Jonathan Morissette.  
Contremaître : Yannick Lapierre.  
Représentant : Bruno Barrette.



**Chantier : Quai Alexandra - débarcadère du Vieux-Port de Montréal.**  
Entrepreneur : CGC électrique.  
Consœur et confrère Sabrina Terre-Neuve et Dany Paquette Desruisseaux.



**Chantier : Quai Alexandra - débarcadère du Vieux-Port de Montréal.**  
Entrepreneur : MJL électrique.  
Contremaître : Julien Samson.



**Chantier : Quai Alexandra - débarcadère du Vieux-Port de Montréal.**  
Entrepreneur : Les Installations électriques Pichette inc.  
Contremaître général : Harris Piuze.



**Chantier : Travaux Stade olympique.**  
Entrepreneur : Rial électrique.  
Supervision : Christian Lavallée, Alain Benoit et Dany Gaudette. Représentant : Benoit Secours.



**Chantier : Condominiums UNI-T3.**  
Entrepreneur : Gaston Ouellette et fils.  
Travailleurs : Luc Labattaglia, Antoine Deblois et Simon Lamarre. Représentant : Benoit Secours.



**Chantier : Condos rue Jean-Talon.**  
Entrepreneur : RGF. Contremaître : Francis Belley.  
Travailleurs : Alexandre Charbonneau, Kevin Nolet, Éric-Alexandre Phaneuf, Dominic Perron, Samuel Trottier et Jean-Philippe Delisle.  
Représentant : Simon Gagnon.

## Montréal *Chantiers en marche*



**Chantier :** Condos Castelneau.  
**Entrepreneur :** SCE électrique.  
**Les confrères :** Yannick Paquette et Simon Hodge.  
**Représentant :** Simon Gagnon.



**Chantier :** Condos rue Gary-Carter.  
**Compagnie :** Halomax.  
**Contremaître :** Devon Rhodes.  
**Représentant :** Simon Gagnon.



**Chantier :** Centre Jean-Marie Gauvreau.  
**Entrepreneur :** Côté électrique.  
**Contremaître :** Massimo Petrillo.  
**Travailleurs :** Sébastien Lauzon et Marc-Antoine Branchaud-Thomas.  
**Représentant :** Simon Gagnon.

## Laurentides



**Chantier :** Habitations 55 CH à Grenville.  
**Compagnie :** Jérôme Lemay électrique.  
**Représentant :** Éric Fabre.



**Chantier :** Usine titane AP&C à Saint-Eustache.  
**Entrepreneur :** Trittech électrique.  
**Représentant :** Éric Fabre.



**Chantier :** Centrale de Carillon.  
**Entrepreneur :** HMI.  
**Surintendant :** Réal Villemure.  
**Contremaître :** Éric Girard.  
**Délégué :** Éric Miljour.



**Chantier :** Centre de formation transport routier à Saint-Janvier. **Entrepreneur :** Gilles Leduc électrique. **Contremaîtres :** Alain Roby et Frédéric Gobeil. **Représentant :** Éric Fabre.



**Les confrères :** Robert et Cédric Chrétien, électriciens de père en fils, sur un chantier résidentiel à Terrebonne.

## Laval



**Chantier :** Place Bell.  
**Entrepreneurs :** Johnson Controls/SGM électrique.  
**Représentant :** Éric Fabre.



**Chantier :** CHSLD St-Jérôme.  
**Entrepreneur :** RGF électrique.  
**Représentant :** Éric Fabre.



**Chantier :** Magasin Aubainerie à Boisbriand.  
**Entrepreneur :** Michel Guimont électrique.  
**Contremaître :** Maxime Dagenais.  
**Représentant :** Éric Fabre.



**Chantier :** Place Bell.  
**Entrepreneur :** Britton électrique ltée.  
**Délégué :** Guillaume Lajoie.  
**Représentant :** Éric Fabre.



## Laval



**Chantier : Le Paton sur l'Île Paton.**  
**Entrepreneur : F. Coutu électrique.**  
**Contremaître : Jonathan Beaulieu.**  
**Représentant : Éric Fabre.**



**Chantier : Total Métal Recyclage.**  
**Entrepreneur : Lavytech électrique.**  
**Représentant : Éric Fabre.**



**Chantier : Édifice St-Martin.**  
**Entrepreneur : P.A. électrique.**  
**Contremaître : Alexandre Lebel.**  
**Représentant : Éric Fabre.**



**Chantier : Condos Équinoxe.** Entrepreneur : F. Coutu électrique. Contremaître : Jocelin Chalifour. Représentant : Éric Fabre.

## Lanaudière



**Chantier : Kruger à Crabtree.**  
**Entrepreneur : Pyramides électriques.** Contremaître : François Dorval. Délégué : André Galien. Représentant : Yves Beaupré.

## Rive-Sud



**Chantier : IREQ (L'Institut de recherche d'Hydro-Québec) – Varennes.** Entrepreneur : Entreprise électrique M.J.L. inc. Contremaître : Luc Dion. Représentant : Yves Beaupré.



**Chantier : IREQ (L'Institut de recherche d'Hydro-Québec) – Varennes.** Entrepreneur : Entreprise électrique M.J.L. inc. Contremaître : Luc Dion. Responsable des travaux : André jr Quevillon. Représentant : Yves Beaupré.



**Chantier : Maple Armor à Brossard.**  
**Entrepreneur : Le Groupe DR électrique.**  
**Contremaître : Pascal Martin.**  
**Représentant : Benoit Secours.**



**Chantier : Les Résidences Soleil de Brossard.**  
**Entrepreneur : Groupe M. Ouellet.**  
**Contremaîtres : Benoit Audette et Robert Larouche.** Représentant : Benoit Secours.



**Chantier : Colo-D à Longueuil.**  
**Entrepreneur : La Cie électrique Britton Itée.**  
**Contremaître : Dominic Côté.**  
**Délégué : Martin Vallée.**  
**Représentant : Yves Beaupré.**



**Chantier : Colo-D à Longueuil.**  
**Entrepreneur : Lambert Somec.**  
**Contremaître : Dominic Côté.**  
**Délégué : Martin Vallée.**  
**Représentant : Yves Beaupré.**



**Chantier : Colo-D à Longueuil.**  
**Contremaître : Stéphane Salva. Chef d'équipe : Simon Gosselin.**  
**Délégué : Martin Vallée. Représentant : Yves Beaupré.**



**Chantier : Colo-D à Longueuil.** Gérant de projet : Marco Cardin. Contremaître : Stéphane Salva. Chef d'équipe : Simon Gosselin. Délégué : Martin Vallée. Représentant : Yves Beaupré. Soulignons la présence de notre confrère pionnier, Jacques Cardin.

## Montréal ACTIVITÉS

### Dépouillement d'arbre de Noël du CSS FIPOE Montréal



Le père Noël avait même une paire de billets des Canadiens de Montréal dans son sac. Le petit Lukas voudra-t-il partager son cadeau avec son père?



Les souris Mickey et Minnie étaient présentes cette année, au grand bonheur des tout-petits.



Encore une fois, une salle comble pour le dépouillement d'arbre de Noël de Montréal.



Cette jeune fille a été très sage cette année! (Gros cadeau tiré au hasard)



La clown Barbotine a fabriqué toutes sortes de choses avec ses ballons pendant l'activité.



La petite Aurélie Couture, très joyeuse de rencontrer le père et la mère Noël!

### Buffet de Noël du Comité Objectif Mieux-Être



Plusieurs chanceux sont repartis avec des prix de présence, soit des cartes-cadeaux ou des casquettes FIPOE.



Un très bon dîner santé juste avant les congés de Fêtes, gratuit pour tous les confrères et consœurs membres de la FIPOE.



Une salle pleine de discussions avant d'aller fêter et se reposer en famille.

# Cabane à sucre

Le fils du confrère Mathieu Huard a l'air bien heureux de tremper son pain dans la bonne soupe aux pois!

Même Olaf et son ami étaient présents!

Plusieurs membres se sont réunis pour se sucrer le bec.

Une belle tablée de confrères et leur famille.



## Laurentides/Lanaudière **ACTIVITÉS**

Dépouillement d'arbre de Noël du CSS FIPOE Laurentides/Lanaudière



*Merci à la superbe équipe du CSS FIPOE Laurentides/Lanaudière, pour l'organisation de cette superbe activité familiale.*



*Un très bon buffet froid était servi aux participants.*



*Un spectacle de magicien a su attirer l'attention des tout-petits.*



*Un petit jeu que vous connaissez tous et qui permet aux enfants de se défouler tout en gagnant des prix!*



*Mais qui gagnera cette course de précision?*



*Les enfants réunis attendaient l'entrée du père Noël avec impatience.*

## Journée amicale de billard

Encore une fois cette année, plusieurs confrères se sont rassemblés pour le tournoi de billard de Montréal. Plusieurs prix de présence ont été remis aux participants. Au plaisir de vous revoir l'année prochaine!



## Cabane à sucre

Cette année, à l'activité de cabane à sucre du CSS FIPOE Laurentides/Lanaudière, plusieurs confrères et leur famille étaient rassemblés pour partager un excellent repas. Tous les enfants ont pu profiter des jeux sur place, de la légendaire tige d'érable sur neige ainsi que de jolis prix de présence. Merci aux organisateurs et à l'année prochaine!





*La FIPOE est fière de son réseau d'intermédiaires. C'est toujours un plaisir de les avoir à nos côtés lors des activités. Ils sont une source d'aide précieuse pour tous les membres FIPOE.*

**Merci!**

**514 957-7033**

**24 h sur 24 / 7 jours sur 7**

## Salon MCEE



Les confrères Guy Roy, Éric Fabre et Hugo Quevillon représentaient la FIPOE au salon MCEE (Mécanex / Climatex / Électricité / Éclairage), les 26 et 27 avril dernier, à la Place Bonaventure.

# Valleyfield ACTIVITÉS

## Tournoi de billard



Le confrère André Blair.



Les confrères Hugo Quevillon, André Blair et André jr Quevillon.



Le confrère Jean-Michel Boivin.



Le confrère Michel Legault, en action.



La consœur Nathalie Soulières, électricienne membre de la FIPOE.



Prix de présence remis aux confrères Denis Leroux et Miguel Montpetit. Ils sont accompagnés des confrères Hugo Quevillon et André jr Quevillon.



Merci aux participants!

## Valleyfield ACTIVITÉS

### Cabane à sucre du CSS FIPOE Valleyfield



*Le confrère André jr Quevillon, en compagnie de sa conjointe et de la famille Lavoie.*



*Les confrères Frédéric Lincourt, Bob Lebel, Christian Pilon et Michel Vincent, avec amis et conjointes.*



*Le confrère Claude Martin avec son gendre et sa fille, qui aiment bien se sucrer le bec.*



*Merci au comité organisateur du CSS FIPOE Valleyfield pour la belle journée.*



*Le confrère Denis Bergeron, avec famille et amis.*



*Une partie des participants à l'activité de cabane à sucre du CSS FIPOE Valleyfield.*



*Des enfants bien heureux des beaux cadeaux reçus.*



*La famille Miljour : André, Éric et Marc-André, avec enfants et conjointes.*



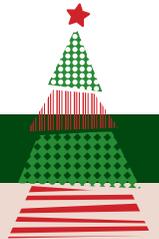
*Plusieurs prix de présences ont été remis par le confrère Denis Bergeron, président du Comité Objectif Mieux-Être.*



*La tablee des confrères Robert Cardinal, Hugo Quevillon et Bruno-Pierre Désaulniers.*

## Sorel

### Dépouillement d'arbre de Noël du CSS FIPOE Sorel



*Merci au comité organisateur du CSS FIPOE Sorel pour cette belle activité.*



*Tous les enfants ont pu s'asseoir sur le père Noël, qui a fait beaucoup d'heureux.*



*Tous les enfants et même les plus grands se sont bien amusés!*





## Montréal et sous-régions



Montres fidélité 35 ans FIPOE

*Merci à tous les confrères ci-dessous pour leur loyauté envers la **FIPOE**!*



## Assemblées spéciales sur les négociations - Mars 2017



Montréal - Métropolitain



Saint-Jérôme

## Montréal et sous-régions

### Assemblées spéciales sur les négociations - Mars 2017 (suite)



Laval



Saint-Jean



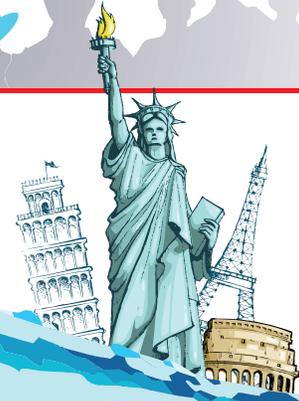
Sorel



## Assermentation des nouveaux membres

*Bienvenue chez vous!*





# La FIPOE voyage

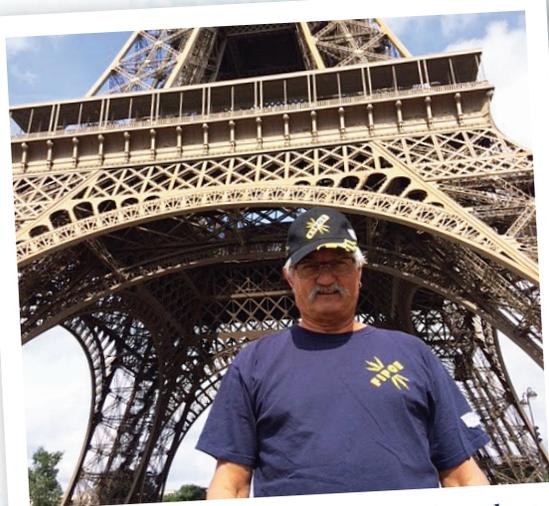
Participez à notre chronique *La FIPOE voyage*!

Lors de vos prochaines vacances, n'oubliez pas votre journal de la FIPOE et envoyez-nous vos clichés à [comite.journal@fipoe.org](mailto:comite.journal@fipoe.org), accompagnés de votre nom, de votre région et du lieu visité.

Nous avons hâte de savoir jusqu'ou vous allez!



Merci aux confrères Michel Chevalier et Gilles Dasyva de nous avoir fait voyager jusqu'en Chine! Ils posent fièrement avec le journal de la FIPOE, au barrage des Trois-Gorges, sur le Yangzi Jiang, dans la province du Hubei.



Le confrère Serge Charrette porte fièrement les couleurs de la FIPOE, à la tour Eiffel (à Paris, France).  
Merci confrère!



Le confrère Sébastien Flaman, plongeur expert à ses heures, nous emmène jusqu'aux îles Bimini, dans les Bahamas. Nous l'apercevons ici en compagnie d'un grand requin-marteau de 13 pieds!



Le confrère André jr Quevillon nous a fait faire une ballade sur une belle plage de Cancun, au Mexique, en compagnie de sa petite famille.

# UN REER+ POUR EN FAIRE PLUS



## TOUT LE CRÉDIT VOUS REVIENT

Lorsque vous épargnez dans votre REER au Fonds de solidarité FTQ, **vous bénéficiez de 30 % d'économies d'impôt supplémentaires.**

De plus, le Fonds a une mission unique : aider l'économie du Québec. En investissant dans votre REER au Fonds, vous posez un geste solidaire.

## QU'ATTENDEZ-VOUS POUR ÉPARGNER ?

## GRÂCE À LA RETENUE SUR LE SALAIRE, ÉPARGNER EST PLUS FACILE ET PLUS AVANTAGEUX

À chaque paie, vous cotisez un montant fixe à votre REER :

- vous fixez vous-même le montant de la retenue ;
- vous pouvez modifier ou cesser la retenue en tout temps ;
- pas de paie ? Pas de retenue ;
- vous pouvez bénéficier des économies d'impôt à chaque paie !

Vous pouvez également choisir de contribuer à votre REER par prélèvement bancaire automatique : c'est une solution d'épargne efficace et flexible !

Voici deux exemples d'épargne annuelle (1 000 \$ et 5 000 \$)

	UN REER AILLEURS	UN REER AU FONDS
Votre épargne annuelle	1 000 \$	1 000 \$
Déduction REER	371 \$	371 \$
Économies d'impôt supplémentaires au Fonds	Sans objet	300 \$
Ce qu'il vous en coûte réellement	629 \$	329 \$ ou 6,85 \$ par paie

	UN REER AILLEURS	UN REER AU FONDS
Votre épargne annuelle	5 000 \$	5 000 \$*
Déduction REER	1 855 \$	1 855 \$
Économies d'impôt supplémentaires au Fonds	Sans objet	1 500 \$
Ce qu'il vous en coûte réellement	3 145 \$	1 645 \$ ou 34,27 \$ par paie

Note : il s'agit d'un exemple pour une personne ayant un revenu annuel de 47 000 \$ et 48 paies par année. Les montants calculés sont des estimations qui peuvent varier selon les situations fiscales. Les crédits d'impôt accordés aux actionnaires du Fonds pour l'année d'imposition 2016 sont de 15 % au fédéral et de 15 % au Québec.

\* Contribution maximale par année.

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. On peut se procurer un exemplaire du prospectus sur son site Internet, auprès des responsables locaux ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.



# FIPOE

Fraternité Inter-Provinciale des Ouvriers en Électricité  
10200, boul. du Golf, Anjou, Qc H1J 2Y7  
514 385-FIPO (3476) www.fipoe.org

Publication canadienne : 40063044

# PROGRAMME D'ASSURANCE BRILLANT ET EXCLUSIF



La Turquoise a développé un généreux partenariat exclusif pour les membres de la FIPOE qui vous offre de nombreux avantages :

- 15 % de rabais sur vos assurances
- La protection valeur à neuf sur le bâtiment sans obligation de reconstruire en cas de perte totale
- Avantages du programme avec la FADOQ

## DEMANDEZ UNE SOUMISSION ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN CERTIFICAT VOYAGE DE 2000 \$

**Vous pourriez gagner 2 fois plutôt qu'une avec Intact Assurance**  
Grâce à Intact Assurance, vous serez également admissible à un tirage de 5000 \$ en argent\*

**Imaginez ce que vous feriez avec ce montant !**

Pour obtenir le règlement complet du concours, écrivez à Concours « Certificat voyage de 2000 \$ », La Turquoise, 104, rue Dubois, St-Eustache QC J7P 4W9. © 2017, La Turquoise. Tous droits réservés. \*Volet Intact Assurance : Ce concours s'adresse aux résidents du Québec membres d'un groupe admissible seulement. Le gagnant devra répondre correctement à une question d'habileté mathématique. Écrivez à : Intact Compagnie d'assurance, 2450, rue Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe QC J2S 3B3, pour obtenir le règlement complet du concours. © 2017, Intact Compagnie d'assurance. Tous droits réservés..

Contactez un de nos  
conseillers sans tarder.  
1 866-557-9001

LA  
**TURQUOISE**  
CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES ET SERVICES FINANCIERS

Fournisseur autorisé de

**intact**  
ASSURANCE